

Bulletin Santé-Travail

N°2

Novembre
2025

Chaque trimestre, l'information Santé-Travail pour les décideurs



PROGRÈS DE LA SANTÉ AU TRAVAIL : LE MINISTÈRE SALUE L'EFFORT ET L'ENGAGEMENT DES SERVICES DE PRÉVENTION ET DE SANTÉ AU TRAVAIL

Dans un courrier adressé aux partenaires sociaux, le ministère du Travail, de la Santé, de la Solidarité et des Familles a salué à cette occasion l'effort constant des SPSTI pour accompagner les entreprises et leurs salariés.

Courrier du 8 septembre 2025 adressé par Madame Catherine VAUTRIN, Madame Astrid PANOSYAN-BOUVET et Monsieur Yannick NEUDER aux partenaires sociaux.

Dans la continuité du bilan encourageant formulé par la Commission des Affaires Sociales de l'Assemblée nationale qui statuait, il y a quelques semaines, dans son rapport que la situation s'était « améliorée en 2023 puis en 2024 et continuera de s'améliorer à l'avenir », cette reconnaissance du ministère acte le travail d'un Réseau pleinement engagé dans la mise en œuvre de la loi du 2 août 2021. →

“ (...) nous souhaitons saluer l'effort constant entrepris par les SPSTI et l'engagement total de l'ensemble des professionnels de santé au travail et des conseils d'administration paritaires dans cette transformation de long terme. ”

Courrier du ministère du Travail, de la Santé, de la Solidarité et des Familles



Un soutien renforcé quelques semaines plus tard à l'occasion du grand congrès annuel de la profession : les Journées Santé-Travail de Présanse, lors desquelles le Directeur Général du Travail, Monsieur Pierre RAMAIN, a insisté, dans son discours de clôture, sur la « **vitalité, l'engagement et la capacité d'innovation** des Services de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises, ainsi que de l'ensemble des professionnels du secteur ».

“ *L'objectif : une offre de services de qualité homogène sur tout le territoire, afin d'améliorer le suivi en santé au travail des salariés. Et je me réjouis de constater les avancées déjà accomplies ces dernières années.* ”

Pierre RAMAIN

Directeur Général du Travail

BRÈVE

PRÉSANSE INVITÉ SUR LE PLATEAU DE « BFM BUSINESS »



Le Directeur Général de Présanse, Martial BRUN, était samedi 18 octobre l'invité de **BFM Business** dans l'émission « Check-Up Santé » présentée par le médecin cardiologue Fabien GUEZ. Les grands enjeux de la profession ont été abordés : santé des dirigeants, attractivité de la spécialité « médecine du travail », besoin de chaires de médecine du travail sur tout le territoire et contributions des Services de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises aux enjeux de société.

Pour revoir l'émission



Le Réseau Présanse dévoile les chiffres de l'activité des SPSTI pour l'année 2024

19,2

millions de travailleurs suivis dans 1,6 million d'établissements, dont 21 % en suivi renforcé.

7,7

millions de visites

par les médecins du travail et infirmier(e)s (examen d'aptitude, visite de reprise, de pré-reprise...) ont été effectuées pour 6,6 millions de salariés.

716 500

actions en milieu de travail

ont été menées, et 750 700 préconisations d'aménagement de poste formulées.

181 900

travailleurs ont été accompagnés dans le cadre de la prévention de la désinsertion professionnelle.

JOURNÉES SANTÉ-TRAVAIL : FORTE MOBILISATION POUR LA 60^E EDITION



M. Maurice PLAISANT, Président de Présanse, lors des JST 2025.

Les 7 et 8 octobre 2025, Présanse a mis en lumière la contribution des Services de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises aux enjeux de société.

Réunissant plus de 650 professionnels, institutionnels et universitaires, les séquences plénières ont valorisé la richesse des pratiques de terrain, en phase avec les mutations démographiques, technologiques et environnementales.

Les débats ont porté sur la santé mentale, privilégiant l'articulation entre repérage précoce et prévention collective, ainsi que sur des thématiques sociétales majeures : santé des dirigeants, vieillissement au travail, pathologies chroniques et réinsertion post-cancer. Les innovations présentées témoignent d'une politique de prévention proactive, pleinement intégrée aux dynamiques organisationnelles.



CERTIFICATION DES SPSTI : LA DYNAMIQUE SE POURSUIT

98 % des SPSTI se sont engagés dans la démarche, selon les derniers chiffres de la Direction Générale du Travail. Pour rappel, la loi du 2 août 2021 a instauré l'obligation pour les Services de Prévention et de Santé au Travail d'obtenir une certification selon une norme élaborée par les partenaires sociaux. Une norme qui permet de certifier une **maîtrise de l'organisation tournée vers la prévention, le service rendu et sa dynamique d'amélioration continue.**

Focus sur la contribution des SPSTI aux enjeux de société



Santé mentale

Les Services de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises assument un rôle déterminant dans l'articulation entre un repérage précoce, l'accompagnement individuel et la prévention collective des situations de vulnérabilité psychique au sein des environnements professionnels.



Vieillesse & maintien en emploi

Face aux mutations démographiques et à la progression des maladies chroniques, les SPSTI démontrent qu'une action précoce et structurée, inscrite dans une logique de prévention tout au long de la vie professionnelle, permet de préserver durablement la santé. Leur approche privilégie l'anticipation, l'adaptation des parcours et la mobilisation de tous les leviers internes pour maintenir les salariés dans des conditions favorables à leur bien-être physique et mental.



Cancers et maladies chroniques

Les SPSTI occupent un rôle structurant dans la prise en compte des pathologies chroniques, notamment les cancers et affections de longue durée. Leur mission consiste à assurer le maintien en emploi par des accompagnements personnalisés et la diffusion d'une culture de prévention durable, fondée sur une coordination étroite entre les acteurs de la santé au travail et les entreprises adhérentes.



Transformations du travail

Les mutations profondes du monde professionnel – qu'elles soient d'ordre technologique, organisationnel ou environnemental – imposent aux Services de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises d'adapter continuellement leurs pratiques d'intervention. L'émergence de l'intelligence artificielle, le développement massif du télétravail, les évolutions rapides de l'environnement climatique constituent autant de défis majeurs auxquels les SPSTI répondent par leur expertise pluridisciplinaire et leur ancrage territorial.

PAROLE(S) D'ENTREPRENEURS

Mini-série disponible sur youtube

Découvrez les retours d'expérience d'entrepreneurs qui ont bénéficié des services de leur SPSTI, en reportages à visionner sur notre chaîne



Retrouvez plus de témoignages en vidéo



Agenda

Si vous les avez ratés...

60^e Journées Santé-Travail de Présanse



Plus ancrées que jamais dans les débats et sujets de société actuels, les Journées Santé-Travail de Présanse, congrès annuel de la profession, ont tenu leur **60^e édition début octobre** (voir page 3 de ce numéro).

Pour les personnes n'ayant pas pu assister au grand congrès de la profession SPSTI : [tous les supports des communications scientifiques, résumés et actes, sont en accès libre sur Présanse.fr](#)



Congrès Préventica Bordeaux



Mi-octobre, le grand congrès de la profession Préventica tenait sa 2^e édition 2025 à Bordeaux. L'association régionale de SPSTI Présanse Nouvelle-Aquitaine était bien entendu au rendez-vous avec un stand à la rencontre des entreprises. **Martial BRUN, Directeur Général de Présanse, et Marlène LAUBARY, Directrice du SPSTI 23/87**, ont également participé à une table ronde autour des innovations en santé au travail, avec notamment deux exemples concrets :

- L'usage des chariots connectés dans le cadre du suivi individuel des salariés du SPSTI 23/87.
- Le déploiement de réunions de concertation entre médecin traitant, médecin du travail et médecin conseil dans le cadre des parcours de maintien en emploi des salariés.

[Une table ronde à retrouver sur le site **Preventica.fr**](#)

Ne les ratez pas !

Du 23 au 27 mars RST 2026 : le thème dévoilé

« Au cœur des entreprises »

Les Rencontres Santé-Travail font leur retour pour une 7^e édition du 23 au 27 mars 2026. Cet événement majeur pour le Réseau Présanse mobilisera les Services de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises sur tout le territoire. Placée sous le mot d'ordre « Au cœur des entreprises », cette édition privilégiera une dynamique de terrain ancrée dans les réalités professionnelles. Les Rencontres offriront aux professionnels l'opportunité d'échanger sur leurs pratiques et d'aborder les défis contemporains du monde du travail.

Cette manifestation constitue un rendez-vous incontournable pour les acteurs de la prévention, renforçant le rôle d'accompagnement des SPSTI auprès des entreprises et des salariés.

Pour aller plus loin :



contact@presanse.fr

présanse
PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL